

TRAVAILLEUSE SOCIALE OU TRAVAILLEUR SOCIAL

Poste régulier

Services éducatifs

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir un poste régulier d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social au sein des Services éducatifs.

Souhaitez-vous donner un sens à votre travail et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employé(e)s y contribuent, chacun(e) à sa façon. Voici ce qui vous attend dans le milieu scolaire :

VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 31 995 élèves, dans un réseau de 55 établissements. [Découvrez le CSSDGS dès aujourd'hui!](#). Nous encourageons un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle, c'est pourquoi nous offrons :

- 4 semaines de vacances et 17 jours fériés incluant la période des Fêtes;
- Un régime de retraite généreux à prestations déterminées et des assurances collectives avantageuses;
- Un programme de formation continue;

VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire : 35 heures par semaine;
- Salaire : de 56 725 \$ à 100 520 \$ par année, selon les qualifications et l'expérience.

VOTRE MISSION

Assurer des fonctions de prévention, de promotion, de dépistage et d'évaluation du fonctionnement social des élèves qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés d'ordre affectif, social, scolaire ou familial. Vous collaborez étroitement avec les équipes-écoles afin de mettre en œuvre des plans d'intervention ou à caractère social, favorisant la réussite et le bien-être des élèves.

La tâche est évolutive et les mandats peuvent différer selon les besoins des milieux et des établissements desservis. Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, consulter [le plan de classification](#).

VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Accompagner et conseiller les directions, les intervenantes et intervenants scolaires d'élèves qui présentent des problématiques ou des troubles de santé mentale;
- Planifier, organiser et animer, en collaboration avec d'autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités de sensibilisation sur la santé mentale et des formations;
- Faciliter la liaison entre les écoles et les partenaires dans l'élaboration d'un PSI;
- Assister le personnel d'encadrement dans la gestion de crise à caractère psychosocial;
- Assurer l'arrimage des services psychosociaux offert à nos élèves par les partenaires externes;
- Collaborer avec les partenaires externes à l'offre de services des actions en promotion-prévention des saines habitudes de vies.

VOTRE QUALIFICATION

TRAVAILLEUSE SOCIALE OU TRAVAILLEUR SOCIAL

Poste régulier

Services éducatifs

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Être

membre de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec.

VOTRE PROFIL

- Détenir un minimum de 5 ans d'expérience intervention psychosociale;
- Faire preuve de jugement critique;
- Faire preuve d'une bonne éthique de travail;
- Savoir conseiller lors de situations complexes;
- Avoir des aptitudes en médiation et relation d'aide ;
- Faire preuve d'un sens du travail d'équipe;
- Être habile pour animer des présentations.

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Veuillez soumettre votre candidature en ligne au plus tard le 17 septembre 2026, avant 16 h 00, en cliquant [ici](#).

Référence de concours : P-2627-007

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le CSSDGS est assujetti à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.